Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

DEPLACEMENT DE VALERIE PECRESSE POUR LA VISITE DE « BRETAGNE VALORISATION »

Rennes – Jeudi 28 janvier 2010

SOMMAIRE

1. ETAT DES LIEUX : UNE VALORISATION INSUFFISANTE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

2. LES REFORMES MENEES DEPUIS 2007 ONT PERMIS D'ENGAGER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

2.1 **Zoom sur l'émergence de laboratoires communs public-privé**

2.2 **Zoom sur la simplification des brevets**

2.3 **Zoom sur la mutualisation des sociétés de valorisation**

3. L'EMPRUNT NATIONAL DEVRA ACCELERER LES REFORMES

1. ETAT DES LIEUX : UNE VALORISATION INSUFFISANTE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

Alors que la France se situe au 5e rang mondial en matière de dépenses totales de R&D et au 6e rang mondial en matière de production scientifique toutes disciplines confondues, la valorisation de ses résultats se situe en-deçà de ses principaux partenaires de l'OCDE.

Ce retard peut s'analyser à travers plusieurs indicateurs :

➢ Les dépôts de brevets de la France par millions d'habitants se situent en-dessous de la moyenne de l'OCDE

Dépôts de brevet triadiques par million d'habitants en 2006

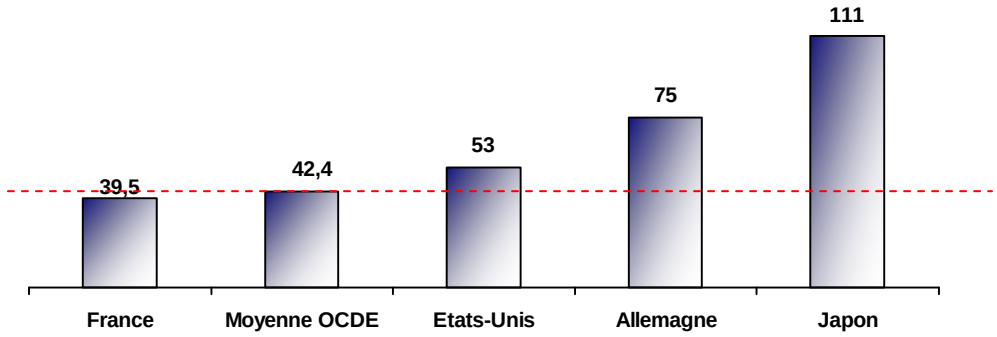

Source : OCDE

➢ Les contrats avec des entreprises sont deux fois moins développés qu'au Royaume-Uni et en Allemagne

Part des contrats de recherche avec une entreprise dans le budget de la recherche publique

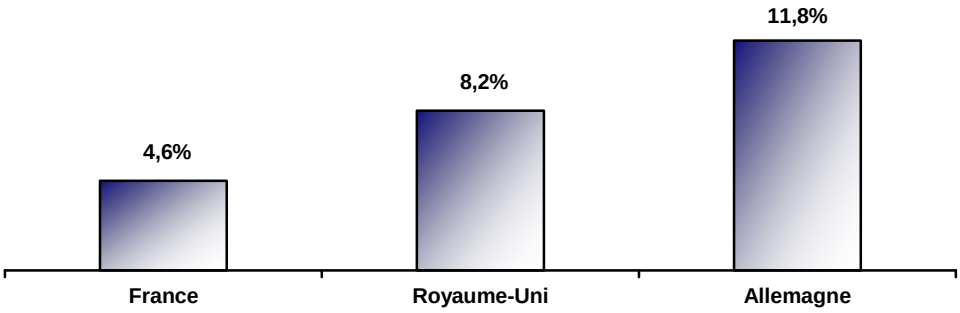

Source : OCDE, 2005 ; part de la DIRDES et de la DIRDET financée par des entreprises

➢ L'exploitation de brevets sous forme de licences est trois fois moins développée qu'aux Etats-Unis

Redevances de propriété intellectuelle rapportées à la dépense publique de recherche académique, %

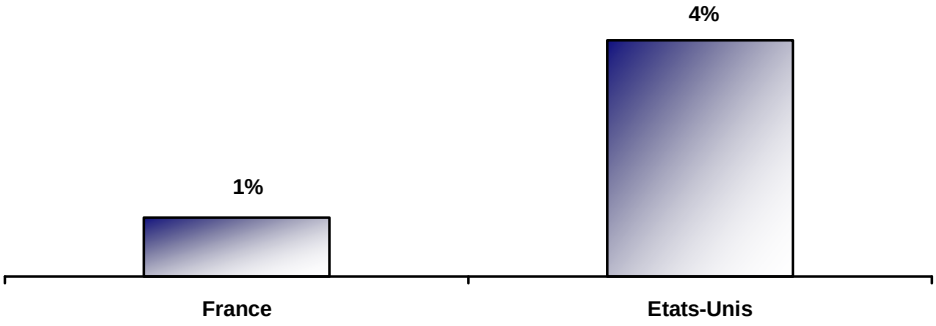

Source : Rapport IGF/IGAENR de janvier 2007 relatif à la valorisation des résultats de la recherche, AUTM

Les causes de ce retard sont largement connues: les dispositifs de valorisation sont trop fragmentés, le financement de la phase de maturation est insuffisant, les conditions de contractualisation sont complexes pour les entreprises, les chercheurs et les porteurs de projets d'innovation sont insuffisamment formés à l'entrepreneuriat et au management de l'innovation et les fonds d'amorçage existants n'ont pas la taille suffisante pour prendre plus de risques et pour rester plus longtemps au capital des start-up.

➢ Les services de valorisation sont trop fragmentés

Nombre d'ETP par service de valorisation, sur 67 répondants

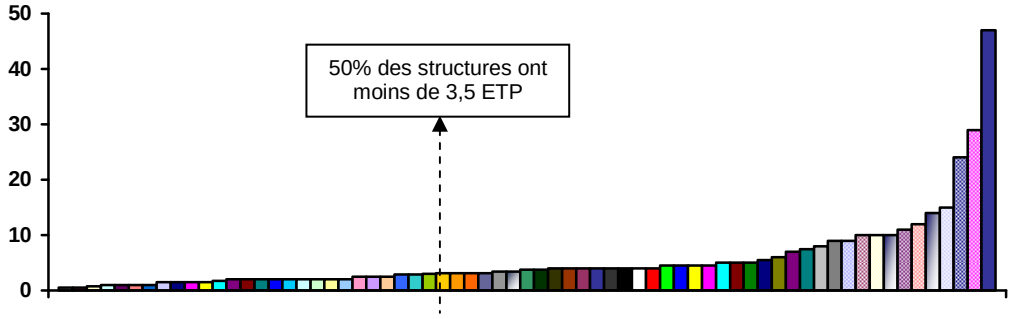

Source : BETA, janvier 2008

⇨ La mutualisation des services de valorisation, entamée fin 2005, doit être accélérée pour aboutir à une dizaine de guichets uniques très professionnels sur les principaux sites universitaires.

➢ **Les entreprises estiment que la copropriété des brevets est actuellement l'un des principaux obstacles aux collaborations public-privé**

Régime de propriété des brevets issus de la recherche publique et déposés en 2005, %

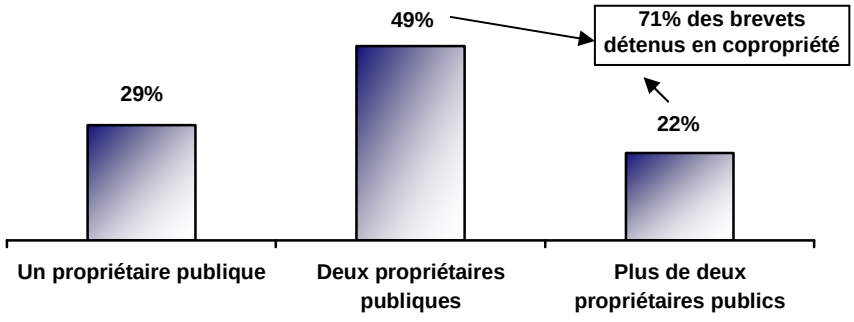

Source : Etude BETA, janvier 2008

⇨ **Pour remédier à cette situation, le décret du 9 juin 2009 stipule que tout brevet déposé après le 1er juillet devra être valorisé par un mandataire unique, par défaut l'hébergeur. Les entreprises n'auront plus qu'un seul interlocuteur.**